



COMMUNIQUE DE PRESSE

21/01/2026

Les travailleurs du pétrole rejettent massivement la proposition des employeurs ! Le secteur risque de se retrouver dans l'impasse.

Ce 21 janvier 2026, la proposition des employeurs dans le secteur de l'industrie du pétrole a été largement rejetée : 95 % des travailleurs se sont prononcés contre cette proposition.

Après quatre jours de négociations, les pourparlers dans le secteur de l'industrie du pétrole ont échoué le 16 décembre et les employeurs ont remis leur proposition finale. Une consultation et un vote ont été organisés dans l'ensemble du secteur. Les travailleurs ont massivement participé au vote et ont rejeté la proposition des employeurs. Ils estiment insuffisantes les réponses avancées par les employeurs quant à leurs demandes :

- **Pouvoir d'achat** : une augmentation de 2 € du chèque-repas doit être octroyée et, pour les entreprises qui n'en octroient pas, une alternative équivalente doit être élaborée.
- **Fin de carrière** : la proposition d'introduire un jour de congé lié à l'âge à 62 ans, sauf si l'entreprise en octroie déjà un, ne constitue pas une réponse adéquate à la suppression du RCC et à la problématique de la fin de carrière.
- **Pas d'introduction des flexi-jobs** : les flexi-jobs sapent les conditions de salaire et de travail, ainsi que l'emploi dans le secteur.

Les propositions des employeurs sont jugées inacceptables par les représentants des travailleurs. « Le secteur réalise encore des bénéfices colossaux. Les travailleurs ne peuvent admettre que l'on n'octroie pas une augmentation de 2 euros des chèques-repas », explique Marian Willekens, responsable sectorielle à la CSC bâtiment – industrie & énergie (CSCBIE).

Andrea Della Vecchia, secrétaire fédéral de la FGTB, déclare : « De nombreux travailleurs du secteur travaillent en régime à feu continu (matin – soirée – nuit), avec des produits dangereux dans un environnement à risque. Il est illusoire d'imaginer pouvoir tenir ce rythme jusqu'à 67 ans. Les employeurs en sont conscients, mais continuent de faire la

sourde oreille lorsque des solutions concrètes sont avancées. Les travailleurs demandent un plan de fin de carrière digne de ce nom. »

« L'absence d'une interdiction complète des flexi-jobs dans le secteur met non seulement à mal la sécurité des travailleurs, mais contribue également à compromettre l'emploi. Le statut des travailleurs du secteur doit être respecté », déclare Bart De Crock, responsable sectoriel de la CGSLB.

Avec leur proposition, les employeurs ont jeté de l'huile sur le feu et, comme on ne le sait que trop bien dans le secteur du pétrole, ces deux éléments ne font pas bon ménage.

Après ce rejet massif, il revient aux employeurs de désamorcer la situation. Pour ce qui est de la paix sociale, la balle est dans leur camp. Ils doivent revenir à la table avec de meilleures propositions, faute de quoi des actions, voire une grève, pourraient suivre dans le secteur.

Pour plus d'informations :

- Marian Willekens, secrétaire nationale CSCBIE, 0486540416,
marian.willekens@acv-csc.be
- Andrea Della Vecchia, secrétaire fédéral FGTB Pétrole, 0474 49 74 38,
Andrea.DellaVecchia@accg.be
- Bart De Crock, secrétaire fédéral de la CGSLB Pétrole, 0474 77 05 32,
[bart.de.crock@aclvb.be](mailto bart.de.crock@aclvb.be)